

# Villers-Ecalles

[www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr)



SEPTEMBRE 2018

Numéro  
113



## Rénovation de la salle Pasteur



# Les 30 ans de jumelage



Madame, Monsieur, chers concitoyen(ne)s,

Comme les vacances ont une fin, de nombreux Villers-Ecallois ont désormais repris leurs habitudes professionnelles et pour les plus jeunes le chemin de l'école.

Ces dernières années, la rentrée scolaire se fait de plus en plus contraignante. Malgré une population stable, les effectifs scolaires sont en augmentation. 155 élèves en 2012, 180 en 2016, 188 en 2017 et 196 pour cette nouvelle rentrée. Cette augmentation ne serait pas une difficulté si elle ne se faisait pas à effectif enseignant constant.

En l'absence d'enseignant supplémentaire, l'augmentation des effectifs de plus de 25 % en quelques années a des répercussions sur l'ensemble de l'organisation de l'école :

- > Plus d'accueil à partir de 2 ans, une scolarisation qui existait depuis vingt ans à Villers-Ecalles
- > Des double-niveaux dans toutes les classes.
- > Une classe maternelle/élémentaire accueillant des grandes sections et des CP.
- > Des effectifs par classe en augmentation

Les effectifs des classes sont en effet portés à cette rentrée à 28/29 élèves par classe. C'est une situation inédite pour Villers-Ecalles. En fait, il faut remonter à 1975 pour connaître des effectifs moyens aussi importants. C'est 5 élèves de plus par classe que les années habituelles et 10 de plus qu'en l'an 2000. 1975, une année que la quasi-majorité des parents d'élèves n'a pas connue... Au temps où les télévisions étaient en noir et blanc, où les téléphones n'étaient pas portables, où la musique était sur des cassettes, où Internet n'existait pas... au temps où Villers-Ecalles n'avait pas encore d'école maternelle ! Au siècle dernier !

Arguant d'effectifs insuffisants et de la situation socio-économique favorable de Villers-Ecalles pour une ouverture, l'Education Nationale n'a pas envisagé l'ouverture d'une nouvelle classe.

Rappelons que la mesure-phare du ministre de l'Education est le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les quartiers défavorisés. Les créations de poste se font donc pour cette mesure globalement plébiscitée par les enseignants, syndicats et parents mais au détriment des autres classes et écoles.

A long terme, il n'est pas certain que ces effectifs moyens permettent à notre école de mieux répondre aux besoins individuels des enfants et de mieux les préparer à la réussite scolaire.

EMO Jean-Christophe  
Maire de VILLERS-ECALLES

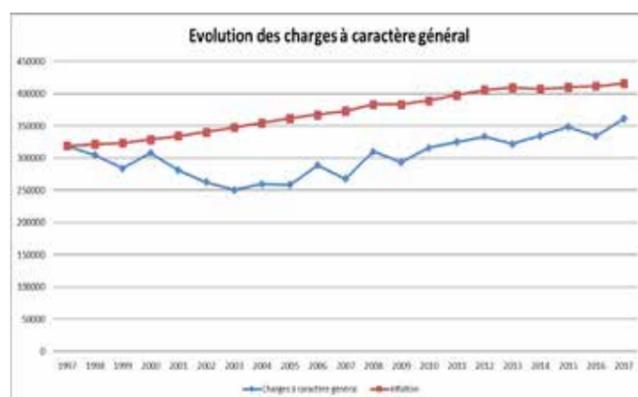
Bonne lecture  
Cordialement

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

### BILAN DU FONCTIONNEMENT 2017

#### FONCTIONNEMENT DEPENSES : hausse des charges de 3 %

2017	Évolution	
<b>DEPENSES</b>		
11 Charges à caractère général	361 012	8,0
12 Charges de personnel	676 321	4,2
65 Charges de gestion courante	146 615	-53,0
66 Charges financières	36 080	-15,0
67 Charges exceptionnelles	18 264	834,2
14 Atténuations de produits	0	-100,0
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 238 292</b>	<b>-9,9</b>
<b>TOTAL dépenses hors syndicat</b>	<b>1 238 292</b>	<b>3%</b>



#### FONCTIONNEMENT RECETTES : hausse des recettes de 3 %

RECETTES	1 an	
70 Produits de gestion courante	100 537	3,5
73 Impôts et taxes	1 943 114	-2,0
74 Dotations, subventions	72 982	-35,7
Autres produits de gestion courante	24 691	-8,8
13 Atténuation de charges	47 339	-12,4
76 Produits financiers	2	0,0
77 Produits exceptionnels	20 177	-32,4
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 208 842</b>	<b>-4,1</b>
<b>RECETTES hors syndicats</b>	<b>2 208 842</b>	<b>3%</b>

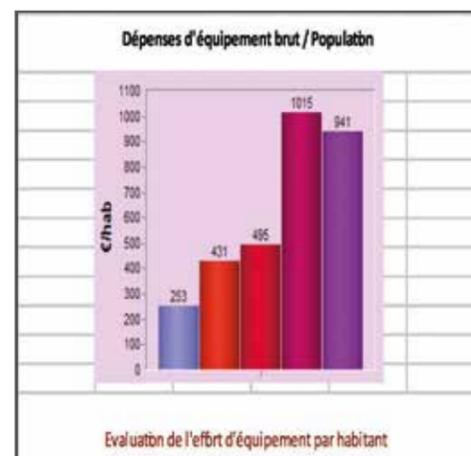
#### TAUX D'IMPOSITION 2018 : en baisse suite au transfert des OM à la Communauté de Communes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	19,96	19,96	19,96	19,96	19,21	19,21	19,21	16,42
Taxe Foncier Bâti	20,55	20,55	20,55	20,55	19,78	19,78	19,78	16,9
Cotisation Foncière des Entreprises	23,61	23,61	24,61	24,81	24,95	24,95	25,26	22,87

#### MARGE : hausse de 5 %

Différence Recettes/Dépenses	970 550	4%
Remboursement capital	260 883	4%
<b>MARGE</b>	<b>709 667</b>	<b>5%</b>

#### INVESTISSEMENT



#### DETTE

La dette au 1/1/2018 est de 933 845 € (- 22 % par rapport à 2017)

#### ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

##### FONCTIONNEMENT DEPENSES : en baisse

Charges salariales en baisse :

- Stabilité du point d'indice des fonctionnaires
- Quelques changements de grade ou d'échelon
- Non renouvellements des emplois aidés

Stabilité des indemnités des élus

Fin des activités périscolaires

##### FONCTIONNEMENT RECETTES : très forte baisse de 1 135 000 €

Recettes fiscales à taux égaux stables (évolution des bases TH et FB de + 0,4% pour tous)

Baisse de la CVAE - 450 000 € en 2018 (690 000 € en 2017)

Dotations : DGF en baisse

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

**INVESTISSEMENT DEPENSES** : Montant prévisible d'investissement : 0 € - Dépenses courantes d'investissement : 50 000 €

**INVESTISSEMENT RECETTES** : Taxe d'aménagement de Ferrero : 120 000 € - FCTVA stable à 250 000 € (forts investissements 2017)

#### BILAN :

- La situation financière 2018 est inédite à Villers-Ecalles du fait du remboursement de la CVAE des années antérieures. Malgré la difficulté d'assurer l'équilibre budgétaire, il est proposé le **maintien des taux communaux**.
- Les **projets habituels d'investissements** ne peuvent pas être maintenus. Un budget minimum sera attribué pour les travaux courants inévitables.
- Les projets d'investissements importants sont reportés, les crédits n'étant pas disponibles pour ces opérations.
- Le budget de fonctionnement doit être réduit (20 % des charges générales) pour assurer l'équilibre budgétaire.
- Des difficultés sont à attendre sur la trésorerie et l'équilibre du budget si les baisses de charges attendues ne sont pas au rendez-vous ou si des recettes devaient être en diminution (dotations).

**ECLAIRAGE PUBLIC** : Considérant qu'une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies importantes sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participerait à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse, le Conseil décide l'extinction sur l'ensemble du territoire communal de 22h30 à 6 h tous les jours de la semaine à compter du lundi 5 mars 2018.

**PROJET SALLE PASTEUR – AVENANTS AU MARCHÉ** : La balance financière de l'opération s'établit à : - 1 684.26 € TTC par rapport aux marchés initiaux.

Le Conseil approuve la fourniture et pose d'une plaque de cuisson d'un four, d'une hotte, d'une table inox et d'une étuve, pour un montant TTC de 13 590 €

**RAPPORTS DES COMMISSIONS** : Un compte rendu des activités 2017 des commissions municipales est donné par chacun des adjoints responsables.

**CIMETIERE** : Les malfaçons des briques de sol constatées dans le cadre de ce chantier ont fait l'objet de mises en demeure auprès de l'entreprise, de la saisine de l'assurance de la commune au titre de la protection juridique et de la nomination d'un expert. Affaire en cours.

Plusieurs ayants-droits sont intervenus auprès de leurs assurances pour des dégâts sur les pierres tombales au cours des travaux. Faute de réponse de la part de l'entreprise, ils se retournent vers la commune, la responsabilité incombant au maître d'ouvrage. Le dossier a été transmis à notre assurance.

**INFORMATIONS** : Le Maire informe l'assemblée du courrier qu'il a transmis à la Direction des Routes concernant l'absence de remise à niveau des plaques d'égout lors de la réfection de la RD 143. Ces travaux sont à la charge des concessionnaires de réseaux et la Communauté de Communes a donc été alertée afin de résoudre ce problème.

**POLICE DE SECURITE AU QUOTIDIEN** : La police de sécurité au quotidien est présentée par la gendarme LEJA de la brigade de Pavilly.

**FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2017** : Le Compte Administratif 2017 est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

**Fonctionnement :**

Dépenses 1 265 027.56 €

Recettes 2 215 047.69 €

**Investissement :**

Dépenses 2 167 675.22€

Recettes 1 580 822.79€

Report N-1 - 579 651.21€

Soit un déficit global de 216 483.51 €

**TAUX D'IMPOSITION** : Au vu des nouvelles contributions le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** : Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2018 :

A.C.V.E : 920 € - Anciens Combattants : 740 € - Aristraitchats : 300 € - C.N.V.E : 740 € - Comité d'Amitié aux Anciens : 740 € - Comité de jumelage : 1 150 € - Coop. Scolaire J. Prévost : 2 000 € - Espoir LAO : 250 € - Football Club : 740 € - Hathor : 370 € - Jardins ouvriers : 180 € - Karaté : 920 € - Mains Agiles : 740 € - Majos Stars : 920 € - P.P.V.E : 740 € - R.E.V.E : 920 € - Horizon : 565 € - Tae Kwon Do Club : 920 € - T.C.V.E : 740 €

**Association PROJECTEUR** : Le Conseil décide d'attribuer une subvention de démarrage d'un montant de 370 € à l'association « Projecteur ».

**CLUB D'AMITIE AUX ANCIENS** : A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du Club d'Amitié aux Anciens, le Conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

**BUDGET PRIMITIF 2018** : Le Budget Primitif 2018 est adopté à l'unanimité, et s'équilibre comme suit :

**Fonctionnement** : Dépenses et recettes 1 235 274 €

**Investissement** : Dépenses - R.A.R. et recettes 2 162 300 €

**INFORMATION** de la Communauté de Communes Caux Austreberthe de l'attribution d'un fonds de concours de 30 000 € pour le projet de réhabilitation de la salle Pasteur.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018

### PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DES CAMPEAUX :

Le projet est présenté à l'assemblée et consiste à créer des plateaux surélevés, pose de bordures et zones de croisement dans le but de ralentir la circulation. Le projet prévoit une largeur de voirie de 4 m passant à 4.50 m dans les virages pour faciliter les croisements. Il est estimé à 225 445 € HT.

Le Conseil approuve ce projet mais note une largeur de chaussée apparemment trop étroite pour les croisements de véhicules. Ce dernier point sera revu.

**CHEMINEMENT PIETONNIER ROUTE DES CAMPEAUX :** Ce projet nécessite l'acquisition de parcelles aux propriétaires riverains. Il pourra être réalisé en surplomb de la voirie et est estimé à 77 700 € HT. Projet reporté à plus tard.

**LEVEE DE LA REGLE DE CONSTRUCTIBILITE LIMITEE :** Monsieur le Maire rappelle que depuis juillet 2017, la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme. Qu'en l'absence de zones constructibles définies par un zonage précis, les projets de construction ne sont autorisés que dans les parties actuellement urbanisées.

L'art L111-4 précise toutefois que des projets peuvent être autorisés en dehors des parties urbanisées de la commune, sur délibération motivée du Conseil Municipal, si celui-ci considère qu'il est de l'intérêt de la commune, de permettre l'urbanisation de telles zones.

Vu la baisse de Dotation Globale de Fonctionnement de 97 % entre 2014 et 2018 (- 150 000 €),

Vu la baisse de recettes fiscales de 60 % entre 2017 et 2018 (- 1 100 000 €),

Il apparaît d'un intérêt communal primordial de percevoir de nouvelles recettes d'investissement et de fonctionnement par le biais de la taxe d'aménagement et l'augmentation des bases fiscales.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des demandes de certificat d'urbanisme et des permis de construire ont été déposés pour les parcelles cadastrées D 240, 241, 258, 607 et B141. Il précise que ces terrains font l'objet d'une interprétation différente sur leur situation dans des parties actuellement urbanisées de la commune entre les services préfectoraux et communaux.

Considérant :

- Qu'il s'agit de parcelles qui ne sont pas situées en zone protégée,
- Qu'elles sont susceptibles d'être alimentée par les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité sans surcroît des dépenses publiques soit parce qu'elles sont desservies, soit par financement du pétitionnaire,
- Qu'aucun surcroît des dépenses publiques ne serait entraîné par ces projets
- Qu'il s'agit de parcelles situées à proximité immédiate de zones urbanisées
- Que ces projets de construction ne porteront pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publiques
- Que ces projets ne porteront pas atteinte aux objectifs de l'article 110 du Code de l'Urbanisme,

Considérant enfin que l'intérêt de la commune est primordial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par un vote à l'unanimité décide :

- De déroger à la règle de constructibilité limitée sur les parcelles cadastrées D 240, 241, 258, 607 et B141 pour les motifs exprimés ci-dessus,
- D'autoriser l'urbanisation des parcelles cadastrées D 240, 241, 258, 607 et B141 dans l'intérêt de la commune,
- De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

**DEFENSE INCENDIE :** Monsieur le Maire fait savoir qu'un nouveau règlement départemental de défense incendie vient d'être adopté limitant fortement les autorisations d'urbanisme en raison des difficultés à assurer des débits d'eau suffisants dans les secteurs du plateau.

Il convient dès lors de faire réaliser :

- Des mesures précises des débits des bornes d'incendie situées sur la Commune, les services de secours n'assurant plus cette mission.
- Un diagnostic communal de défense incendie

Le Conseil Municipal valide les propositions et charge Monsieur le Maire de leurs exécutions.

**INDICES DE CAVITE N° 98 :** Le Conseil prend connaissance des derniers sondages que le propriétaire a fait réaliser sur l'indice de cavité N° 98. Il apparaît qu'il s'agit d'une marnière. Cet indice impactant une partie de la voie communale ainsi que des habitations, le Conseil décide de prendre en charge la poursuite des investigations par le creusement d'un puits et la reconnaissance précise de cette carrière souterraine (montant 9 460 € HT). Une demande de subvention sera déposée auprès du département (taux 40 %) et auprès de l'Etat (fonds Barnier, taux de 30 %).

**MAISON DU BOURG :** Suite à la proposition d'acquisition par les locataires actuels, des demandes d'estimations du bien ont été demandées auprès du notaire et d'une agence immobilière. Il est demandé que cette vente soit réalisée sous condition de réserver les fonds à la rénovation de l'église. Le Conseil est appelé à voter sur ce préalable : 8 voix pour et 9 voix contre.

Le Conseil par conséquent se prononce par 13 voix pour, 3 abstentions et une voix contre pour la vente de la maison du Bourg. Le Conseil décide par 14 voix pour et 3 contre de fixer le prix de vente au vu des estimations à 197 000 € net vendeur.

**TARIFS REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE :** Le Conseil décide de fixer comme suit les tarifs des repas du restaurant scolaire à compter du 1/9/2018:

- Enfants de Villers-Ecalles : 3,46 €
- Enfants extérieure : 4,94 € - Adultes : 5,90 €.

**RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :** Le Conseil est informé du nouveau planning de ramassage des ordures ménagères à compter du 1er juillet : lundi (déchets ménagers) et jeudi (recyclables).

## PATRIMOINE BÂTI

### TRAVAUX EN COURS SALLE PASTEUR

La rénovation de la salle Pasteur est achevée. Après une première utilisation le 30 juin pour les besoins communaux liés à l'organisation de la Saint Jean, la première location a été effective le week-end du 8 juillet 2018. Fermée à la location depuis fin 2015 pour y transférer les services de la mairie durant le temps des travaux d'extension-réhabilitation de cette dernière, de nombreuses familles attendaient cette réouverture avec impatience. C'est également une bouffée d'oxygène pour la vie associative qui utilise cette salle le soir en semaine. L'opération est donc achevée, manque l'auvent sur la porte d'accès qui doit être mis en place à la rentrée. Cette opération clos le programme de requalification du secteur de la mairie. Elle remet en exergue la qualité architecturale de l'école communale de la fin du XIX<sup>e</sup>.



Tout en conservant son caractère cet ensemble répond aux dispositions thermiques actuelles et son intérieur a été entièrement rénové.

L'espace cuisine a laissé place à la zone d'accueil à l'avant du bâtiment, il a été repositionné à l'arrière de celui-ci avec un accès spécifique pour les traiteurs. Les équipements de cuisine ont été partiellement réutilisés, les plus vétustes sont remplacés.

Pour éviter les nuisances sonores extérieures, l'accès se fera par une zone d'accueil dans la partie extension du bâtiment et toute ouverture d'un des ouvrants de la salle principale entrainera

la coupure de la sonorisation. Pour respecter la réglementation acoustique dans les bâtiments publics, le limiteur de son existant a repris du service pour protéger la santé auditive du public.

Sur le plan économique les travaux ont été réalisés conformément au budget alloué.

## RÉSEAUX – ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Le projet mené par le syndicat mixte d'aménagement numérique continue sa progression. Au cours du premier semestre des repérages sur le terrain ont été réalisés par le maître d'œuvre et l'entreprise qui réalisera les travaux. Parallèlement les services de la mairie ont répondu à l'enquête préalable d'identification de tous les points à raccorder. De la qualité des informations transmises dépendra le bon déroulement des formalités de contractualisation auprès des fournisseurs d'accès. Compte tenu des appels réceptionnés à la mairie sur ce thème, il est évident que c'est un besoin vital pour bon nombre de nos concitoyens. La mise à disposition du haut débit nécessite la construction d'un réseau fibre optique inexistant. Des câbles souterrains et/ou aériens vont donc être déployés sur l'ensemble du territoire communal. Compte tenu du délai de réalisation, la mise en service finale est prévue fin 2019.

Michel SAUMON



## ANIMATION

## ST JEAN

Le samedi 30 juin, la commission animation invitait les Villers-Ecallois à la soirée du feu de la St Jean. Cette année, vous étiez près de 620 personnes à venir vous installer avec votre pique-nique sur l'esplanade située derrière la mairie. Comme tous les ans un apéritif était offert et c'est à 19h30 que l'association de danse orientale Hathor ouvrait le bal avec leurs magnifiques costumes ensuite le groupe « Acoustic Wave » prenait place sur scène pour quelques chansons et les Majos-Stars venaient clôturer la première partie de la soirée. A 21h30, le groupe « Collins Thomas » enflammait la piste jusqu'à l'embrasement du feu qui émerveilla les petits tout aussi bien que les grands. Après cet intermède, le groupe « Collin Thomas » a repris son show jusqu'à 1h30 du matin et chacun s'en est allé avec de magnifiques souvenirs. Cette manifestation rencontre de plus en plus de succès. Merci à tous les acteurs de cette belle fête, élus, conjoints et enfants d'élus ainsi que quelques amis Villers-Ecallois qui n'hésitent pas, chaque année, à passer leur journée avec la commission animation pour rendre cette soirée inoubliable.

A l'année prochaine.

Valérie Granlin  
Adjointe Animation

CARTE CADEAU  
RENTREE DES CLASSES

C'est entourés de leurs parents et de quelques membres du Conseil Municipal que, le jeudi 21 juin, 20 enfants de CM2 ont reçu de la part de la municipalité une carte cadeau rentrée des classes.

Cette carte d'une valeur de 70 € leur a certainement été bien utile pour leurs achats de fournitures scolaires. Cette sympathique manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié.

Nous espérons que tous ces enfants garderont un très bon souvenir des années passées à l'école de notre commune et nous leur souhaitons une très bonne année scolaire.

Janine Mouton



## SCOLAIRE



Un concours de dessins sur le thème des minions a été organisé au restaurant scolaire. 3 enfants ont été récompensés pour leurs chefs d'œuvres, il s'agit de Léa, Tom et Léane.

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 3 septembre, l'effectif de l'école aborde les 200 élèves. L'année scolaire 2018-2019 voit des changements au niveau de la répartition des élèves dans les classes. En maternelle 2 classes accueillent des petits, moyens et grands et la dernière classe de maternelle des moyens, grands et CP. Pour le primaire, nous avons un CP-CE1, un CE1-CE2, un CM1 et un CE2-CM2.

Nous souhaitons à tous les élèves, professeurs des écoles et personnel encadrant le scolaire une bonne année.

Valérie Granlin  
Adjointe Animation

## NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de René Fleury début juin.

René participe à son premier conseil municipal le 29 octobre 1957. Il est ensuite systématiquement réélu jusqu'en 1995. Dans le cadre du Conseil, il est délégué de la commune auprès des syndicats intercommunaux et est élu 4<sup>e</sup> adjoint (délégué à la voirie) de 1989 à 1995.

Après ses fonctions électorales et tant que sa santé le lui permet, il participe au Centre Communal d'Action Sociale, enchaînant ainsi plus de 50 années au bénéfice des Villers-Ecallois.



## Etat Civil

## NAISSANCES

Neela VERANE	6 mars 2018
Charlotte SEHIER	21 avril 2018
Chloé BURÉ	18 mai 2018
Rémi SIMONT	21 mai 2018
Gabriel GAMAURY	19 juillet 2018

## MARIAGES

Charlotte MARGOT et Alrick DUVAL	28 avril 2018
Virginie DAMBRY et Flavien DUVERNOIS	13 juillet 2018

## DÉCÈS

Laurent HUBERT	12 février 2018
Jean-Marie GASCOIN	8 mars 2018
Irène DUBOC	6 juin 2018
René FLEURY	6 juin 2018
Alain GRANDSIRE	13 juin 2018
Francis SIMÉON	27 juin 2018
Patrice DUFETELLE	27 juillet 2018



## COMITÉ DE JUMELAGE

Le fait marquant de l'année était bien sûr le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Beelen – Villers-Ecalles qui a eu lieu lors du week-end de l'ascension du 10 au 13 mai 2018. Au-delà de l'échange annuel

alterné des familles des 2 communes, le programme comportait la cérémonie officielle organisée en partenariat avec la municipalité.

Nous avons accueilli nos amis Allemands le jeudi 10 mai à la salle André Raimbourg. Après les formels, nous nous sommes dirigés vers l'intérieur de la salle pour prendre le pot de l'amitié. Le parcours était matérialisé par une exposition de photos et de documents rétrospectifs relatifs à la vie de notre jumelage. Souvenirs, souvenirs, que d'émotions !



Le lendemain matin, une marche «découverte» du patrimoine et des principaux édifices de la vallée de Villers-Ecalles préparée et animée par l'association les « Pas Pressés ». La vallée n'a plus de secret pour nos invités et parfois les autochtones ont aussi fait des découvertes, ne serait-ce que la voie verte !!!



Le soir, pour marquer l'évènement du 30<sup>e</sup> anniversaire, nous nous sommes tous retrouvés pour un repas dans un cabaret spectacle mêlant en direct chanteur et chanteuse, danseurs et danseuses, transformistes et humoristes. Nous avons passé un moment très agréable et chaleureux dans un cadre sympathique et l'équipe du cabaret nous a bien divertis.



Le samedi matin après une courte nuit, la cérémonie officielle a débuté par un dépôt de gerbes au monument aux morts. Dans son allocution, Madame Elisabeth Kammann, Maire de BEELEN a précisé que nous étions ici tous ensemble pour nous souvenir des victimes de la guerre, de la tyrannie et pour comprendre que l'héritage que nous ont laissé les morts était une invitation à travailler pour un monde meilleur. En conclusion elle nous a invités à partager

et à faire en sorte que notre amitié vive. «C'est le plus grand cadeau que nous puissions faire aux personnes qui ont perdu la vie dans ces guerres absurdes».

Ensuite, en présence de Christophe BOUILLON Député et de Pierrette CANU Conseillère Départementale ce fut la plantation de l'arbre de l'amitié dans l'espace jouxtant la mairie et la réception en mairie. Marion MENDE Présidente du comité de jumelage de BEELEN a relevé le caractère exceptionnel de ce jumelage qui, malgré ses trente ans, n'est pas devenu gris et recouvert de poussière ! Elle nous a rappelé que les jumelages ont été mis en avant par les hommes politiques pour développer l'entente entre les peuples, favoriser les échanges internationaux, lutter contre le nationalisme et les idées de revanche. Puis elle nous a engagés à continuer d'avancer ensemble sur ce même chemin pour que nous puissions encore fêter dans 30 ans la jeunesse de notre jumelage.



Après les discours et les échanges de présents, le pot de l'amitié a été offert par la municipalité. Le comité avait ensuite organisé un « cochon grillé » qui a régalé les participants.

Cet anniversaire a également été l'occasion de se remémorer les 5 années de travail préalable au jumelage menées par quelques concitoyens épris de paix et de fraternité entre les hommes. D'abord comme le relatait le premier Président du comité dans le n° 16 du journal municipal, il a fallu exorciser les vieux démons que sont la haine et la guerre et parler d'avenir au travers de la construction de l'Europe. Grâce à leur conviction et à leur pédagogie, ils ont réussi à transformer au cours de ces années l'utopie en réalité. Merci à ces pionniers et à ces visionnaires, malheureusement pour la plupart d'entre-eux à titre posthume.

Merci également à tous ceux qui ont participé à la réussite de ces 3 jours d'échanges, la municipalité pour son soutien financier et logistique au travers du personnel des services techniques et les associations qui ont participé et animé les différentes phases du week-end.

Cet été, il y a eu le traditionnel «échange jeunes». Cette année ce sont «nos jeunes» qui sont allés en Allemagne pour un séjour d'une semaine. Un très beau programme avait été concocté à leur intention par le comité de BEELEN. Dans quelques années, comme d'autres préalablement ils seront heureux de reprendre le flambeau du jumelage et de continuer à en développer l'esprit.



Pour clore l'année nous organisons notre soirée qui est programmée le samedi 24 novembre 2018 à la salle André Raimbourg. Pensez à réserver cette soirée, les modalités précises vous seront transmises ultérieurement.

*Le comité de jumelage*



## FOOTBALL

CLUB DE VILLERS-ECALLES



Une saison n'est pas terminée qu'il faut déjà penser à la prochaine ...

Retour en arrière : il y a un an, l'objectif était de maintenir l'équipe première en excellence, résultat obtenu. La création d'une 2<sup>ème</sup> équipe matin nous laissait beaucoup d'espoir. Malheureusement, la signature de joueurs qui ont brillé par leur absence et la zizanie qui s'est installée entre les joueurs et dirigeants ont fait que la 2<sup>ème</sup> partie du championnat a été très difficile pour les 2 équipes (Matches à 9 ou forfaits) inadmissible ... une cascade d'amendes en a découlé. Que chacun prenne conscience que l'on s'engage pour un an.

La ligue de football de Normandie (regroupement de la haute et basse Normandie) nous donne beaucoup plus de charge financière et de travail au niveau du bureau.

Bilan satisfaisant pour les manifestations... lotos, manille et foire à tout, grâce à la présence et l'engagement des bénévoles et de la commune. Manifestations qui donnent une image de marque à Villers-Ecalles ainsi qu'à notre club.

Pour la saison prochaine 2018/2019, une seule équipe matin sera engagée. Des règlements de la ligue et district de plus en plus rigides et financièrement toujours plus, ne nous laisse pas envisager l'avenir sereinement,

Faisons-nous plaisir, le dimanche matin et souhaitons une bonne saison pour tous les joueurs, les dirigeants, le bureau et les bénévoles qui font que le club fonctionne en bonne harmonie.

**Prochaines manifestations lotos  
début décembre 2018.**



## HORIZON 100.9



## HORIZON, PREMIÈRE RADIO ASSOCIATIVE DE SEINE-MARITIME.

Les chiffres d'audience sont tombés fin juillet. Horizon est la première radio associative de Seine-Maritime. Nous avons réalisé la meilleure part d'audience depuis l'existence de la radio en la triplant quasiment de septembre 2017 à juin 2018. Nous avons gagné 3700 auditeurs quotidiens. Nous sommes devant des radios nationales comme Oui FM, M Radio, Radio FG, FIP ou 107.7, et à portée de tir des radios publiques comme Le Mouv ou France Musique qui sont très légèrement devant. Horizon est la première radio associative de Seine-Maritime. Pour information RC2 ou Campus FM n'apparaissent même pas dans les chiffres. Nous faisons 8 fois plus d'auditeurs que HDR et la petite dernière de la liste est radio Albatros avec 400 auditeurs.

## HORIZON, RADIO DE PROXIMITÉ

Toujours plus proche de nos auditeurs, Horizon se déplace sur le terrain pour animer vos manifestations, que ce soit lors des marchés en folie de Pavilly, à l'occasion de l'anniversaire du comité de jumelage de Villers-Ecalles, pendant les 24h motonautiques de Rouen ou sur le motocross de Ste Austreberthe, Horizon est partout.

Le 17 novembre, notez cette date dans votre agenda, nous organisons notre grande soirée Horizon Fever 4. Des jeux, des animations, sur des tubes des années 80, 90 jusqu'à aujourd'hui. Vous pouvez déjà réserver votre table sur notre site internet [www.horizonnormandie.fr](http://www.horizonnormandie.fr)

## HORIZON POURSUIT SON ÉVOLUTION

Nous sommes fiers de compter parmi nos animateurs, des grosses pointures de la radio, qu'il s'agisse d'Alain Bernard, du jardinier Gérard Farcy, de l'historien Jacques Tanguy, de notre reporter Stéphane Salzmann, ou du baroudeur Dominique Krauskopf. Chacun apporte des chroniques très écoutées, multi diffusées et podcastées sur notre site internet. Des émissions thématiques musicales comme « La Folle Histoire des années 80 » de FabriceShow ou « Backstage » de Stéphane sont très appréciées de nos auditeurs. Horizon est la seule radio à diffuser une émission consacrée aux sports mécaniques.

## HORIZON VOUS REMERCIE

Nous tenons à remercier nos auditeurs et partenaires annonceurs pour leur soutien et leur fidélité. Notre site internet bat des records de fréquentation chaque mois avec près de 1500 visites par jour. Vous êtes un peu plus de 3 600 à nous suivre sur notre page Facebook [www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/](http://www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/). Cette radio associative n'existerait pas sans ses bénévoles. Ils sont ainsi une trentaine à se relayer pour vous offrir un programme varié, de qualité et de proximité, un grand merci à eux.

Luc HEUZEY - président d'Horizon 100.9  
[president@horizonnormandie.fr](mailto:president@horizonnormandie.fr)



Contacts : Frédéric COURCHAND - Secrétaire  
Bruno HAUCHECORNE - Trésorier  
Fabrice COQUEREL - Président d'honneur, responsable de la communication  
Kévin LECONTE - Responsable de la programmation  
Adresse mail : [courrier@horizonnormandie.fr](mailto:courrier@horizonnormandie.fr)  
Téléphone : 02.35.92.22.22

LA RADIO LIBRE 100.9  
**HORIZON**

Ciné Moteurs, c'est tous les mercredis de 19h à 21h. Notre programmation musicale a été revue en profondeur depuis maintenant trois ans, orientée pop/rock/hits. Vous pouvez nous écouter depuis de nombreux supports : ordinateur via notre site internet [www.horizonnormandie.fr](http://www.horizonnormandie.fr), smartphone via les applications Tuneln ou Nobex, et bien-sûr votre bon vieux poste de radio. Notre autorisation d'émettre a été reconduite par le CSA pour une durée de 5 ans sur la même fréquence, le 100.9 en FM. Nous travaillons sur une nouvelle grille de rentrée, avec des programmes toujours plus riches et toujours le meilleur des tubes d'hier à aujourd'hui. Tous les jours, Horizon vous offre vos loisirs. A gagner, des places de spectacles et concerts, des repas au restaurant, des entrées aux parcs de loisirs.

## CLUB D'AMITIÉ AUX ANCIENS

Notre club a été enregistré à la Préfecture en mars 1978 ... Pour fêter dignement ses 40 ans, mais aussi les 30 ans de mandat du Président (fidèle au poste) il avait été décidé une sortie exceptionnelle : un Cabaret dans la Capitale. Le vendredi 6 avril, c'est donc deux cars qui prenaient la route de la Capitale, avec 95 adhérents ... Après une bonne route sous le soleil printanier, nos « Séniors » étaient dignement accueillis à 12H30, au Cabaret spectacle ARTISHOW. Christophe BOUILLON, Député et Conseiller Départemental, qui avait répondu positivement à l'invitation que nous lui avions faite, nous a rejoint directement à Paris. Le personnel, à la fois serveurs et acteurs, nous a servi un excellent repas.



Avant que le spectacle ne commence et que notre Député rejoigne le Palais Bourbon, où une séance de travail l'attendait, nous avons eu le plaisir de partager le champagne tous ensemble, pour célébrer dignement ce double anniversaire.

Et que la fête commence ... présentée, dans la bonne humeur, par « Framboise ».

Ce fut un très beau spectacle transformiste, avec notamment, des imitations de Nicoletta, Françoise Hardy, Stéphanie de Monaco, Amy Winehouse, Véronique Samson, Brigitte Bardot ... et tant d'autres.

Sans oublier un jeune danseur qui a su enflammer les spectatrices.

Certains participants ont été invités sur scène et, notamment le Président du Club qui a su bouger et chanter entre « Mireille Mathieu et Nana Mouskouri », ce qui a bien fait rire toute la salle.

Mais toutes les bonnes choses ayant une fin, c'est le cœur en joie que nous avons repris la route vers 17 heures pour regagner Villers-Ecalles.

Cette journée anniversaire restera longtemps dans le souvenir des adhérents présents si nombreux.

Un grand merci à la Municipalité qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle pour cet anniversaire.

## LES PAS PRESSÉS



La vie de château pour les randonneurs ...

Pour le week-end de la Pentecôte, les membres de l'association de randonnée pédestre « Les Pas Pressés » sont allés se promener dans le Loir-et-Cher.

Françoise et Daniel avaient réservé un gîte pour 12 personnes à Bracieux.

Le samedi fut l'occasion de faire un aller-retour d'une vingtaine de kilomètres, du port de Saint-Dyé-sur-Loire jusqu'au magnifique château de Chambord. Départ du port d'où furent acheminés les différents matériaux de construction du château, traversée de la plaine puis de la forêt de chênes royale avant de pique-niquer aux alentours du plus grand monument de la Renaissance. Pour le dimanche de Pentecôte, la marche du matin a été agrémentée de la présence de deux ânes et de leurs

propriétaires. Oscar et Bilitis ont ainsi bénéficié du beau temps pour se balader autour de Mont-Près-Chambord, entre forêt de Boulogne, vignes et vergers. Merci à David et à ses enfants pour leur gentillesse et leurs réponses aux nombreuses questions sur la vie des ânes au quotidien. Après un repas pris au bord de la baignade naturelle, l'après-midi a permis de longer pendant quelques kilomètres le Rain (lisière) de la forêt de Russy.

Lundi, les organisateurs ont conduit le groupe jusqu'au village de Fontaines-en-Sologne pour une boucle de dix kilomètres à la découverte des étangs. De plus, en guise de bien agréable surprise, les marcheurs ont pu visiter en cours de route une belle ferme-élevage de moutons et déguster du fromage arrosé d'un kir à la pêche de vigne.

Monsieur AUVRAY Daniel,  
Secrétaire de l'association.



## TENNIS CLUB

## DE VILLERS-ECALLES (T.C.V.E.)

Vous souhaitez pratiquer le tennis à Villers-Ecalles, contactez-nous pour adhérer à notre association et être licencié au club.

La nouvelle saison a débuté le 1er septembre. Si vous souhaitez adhérer et être licencié au club, voici les tarifs annuels en vigueur :

- adhérent licencié adultes : 45 €
- adhérent licencié jeunes (- 18 ans) : 20 €
- caution moyen d'accès aux terrains : 15 €

Si vous souhaitez jouer dans un cadre familial, un tarif forfaitaire peut vous être proposé au printemps prochain.

Une équipe masculine a été engagée en championnat de printemps qui s'est déroulé au mois de mai 2018. Elle termine à la seconde place de sa poule avec 3 victoires et 1 défaite contre une équipe de Bois-Guillaume composée de joueurs d'un niveau beaucoup plus élevé. Force de ces résultats, cette même équipe s'est engagée au championnat d'hiver 2019.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Catherine DEGREMONT – Secrétaire – 02 35 91 33 58 - mail : tcve@orange.fr

Matthieu DEGREMONT – Président – 06 75 85 79 42 – mail : matthieu.degremont@orange.fr

Laurent MUTEL – Vice-Président – 06 69 69 63 78 – mail : laurent.mutel@free.fr

## REVE



Au CERT...

Samedi 26 mai, les membres de l'association REVE ont profité de la fête de la nature organisée par le CERT de Villers-Ecalles pour emmener une petite trentaine d'enfants à la maison de l'eau. Les enfants, les adolescentes et les adultes ont participé aux différents ateliers proposés. Le programme était chargé : pêche, observation, ateliers de dégustation, jardinage, découverte, jeux

Les enfants y sont allés et revenus à pied en empruntant la voie verte. Un gouter bio était offert à tous les participants.

Sous un soleil radieux, avec un accueil sympathique et dans une ambiance joyeuse, la journée a été très réussie et appréciée de tous.

La prochaine activité aura lieu le samedi 29 septembre autour des drôles de petits bonhommes !



## ASSOCIATION DU SOUVENIR

Les Anciens Combattants de Villers-Ecalles, lors de l'assemblée générale du 24 Janvier dernier ont décidé de transformer l'association et de la renommer « Association du Souvenir ».

Une modification qui a pour but d'étendre les adhésions à des personnes de l'extérieur non titulaires de la carte d'anciens combattants.

Ces nouvelles dispositions ont pour but de pérenniser le souvenir des soldats morts pour la France au cours des derniers conflits et perpétuer l'hommage qui leur est rendu lors des cérémonies commémoratives.

La nouvelle association se met en place. Les personnes intéressées peuvent dès à présent se renseigner, et s'inscrire.

La prochaine cérémonie marquera les 100 ans de la fin de la guerre 14/18, nous espérons une grande participation.

Le 25 avril, l'association s'est réunie afin d'accepter la démission du Président Monsieur Claude VINCENT après quinze années de Présidence, et celle de la Trésorière Madame Thérèse DEMAREST.

Le nouveau bureau de l'association du Souvenir a été adopté à l'unanimité :

- > Président : Monsieur Georges LEPREST
- > Secrétaire : Madame Sylviane EDELIN
- > Trésorière : Madame Régine GOULEY.

Nous leur souhaitons une longue vie dans cette nouvelle Association.

Monsieur Claude VINCENT reste vice Président pour seconder et aider quelque temps.



## LE BARBECUE DE L'ASSOCIATION DU SOUVENIR.

Carton plein pour ce premier rendez-vous de la nouvelle association.

Le moment aussi à Monsieur Claude VINCENT, ancien Président des Anciens Combattants de rappeler le besoin de changer le nom de l'association. Monsieur VINCENT a ensuite présenté le nouveau bureau et souhaité une bonne chance au nouveau dirigeant. Il a également précisé que la porte de cette association est ouverte aux adhérents. Une information sera donnée en fin d'année pour l'assemblée générale.

Monsieur Georges LEPREST a remercié l'ancien Président Monsieur Claude VINCENT pour ses quinze années de dirigeant de l'association des Anciens Combattants et l'a remercié de rester comme vice Président pour les aider dans cette nouvelle association.

Le Président  
Georges LEPREST

La secrétaire.  
Mme EDELIN Sylviane.  
2, rue Henri Dunant



## ASSOCIATION ENFANTS LAO

### LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວງ ຂງ ເດກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ



L'association ELRE, est une ONG de Solidarité Internationale, à caractère humanitaire et environnemental. Elle intervient au Laos et plus particulièrement dans le village de Ban Vang Mao, dans la province de Savannakhet.

Les trois grands objectifs sont les suivants :

- Aide à la rénovation d'écoles
- Aide à la scolarisation et à l'éducation
- Aide à l'amélioration des conditions de vie par l'accès aux commodités domestiques

#### Des raisons d'être satisfaits.

L'année 2018 se révèle être une année particulièrement active et dynamique aussi bien en France qu'au Laos.

> **Accueil d'une étudiante :** de janvier à juin, Sonia, étudiante en 3<sup>ème</sup> année de Licence des Organisations Economie Sociale et Solidaire, à l'Université de Rouen a effectué un travail conséquent au sein de l'association pendant son stage en alternance.

> **Partenariat école :** des élèves impliqués.

Les deux classes de CE2 de l'école primaire de Saint Etienne du Rouvray ont uni leurs efforts dans un projet scolaire commun avec l'aide de leurs instituteurs.

Les élèves ont récolté des fournitures scolaires, jouets, livres... Ils ont également travaillé en groupe pour confectionner des petits livrets avec photos et dessins. Tout ceci sera remis aux élèves laotiens lors de la prochaine mission en septembre.

> **Point collecte, permanences :**

- 1) un point collecte pour les divers dons a été mis en place dans le magasin « AUX CYGNES » - 296 route de Dieppe - 76770 Malaunay. Vous pourrez venir déposer vos dons matériels aux heures d'ouvertures du magasin ou au siège de l'association.
- 2) Une permanence par mois a lieu dans la petite salle annexe Raimbourg de 16h30 à 18h30. Elles reprendront ensuite en janvier 2019.

> **Week-end Solidaire de Pâques :** L'exposition vente d'artisanat d'Asie du Sud Est, stand foire à tout, et la présence de divers partenaires dans la salle Raimbourg de Villers-Ecalles a encore été un franc succès puisque plus de 600 visiteurs sont venus soutenir l'association.



- > **Participation à divers événements :**
  - Stand dans la galerie marchande de Carrefour
  - Stand et participation à Camping-Cars et Solidarité
  - Forum des associations à Rouen
  - Festival des Solidarités en novembre
  - Prestation emballage cadeaux dans diverses enseignes de la zone commerciale de Barentin
- > **Mission solidaire au Laos en septembre :** achat de mobiliers pour l'école et le financement de la 3<sup>ème</sup> année d'études supérieures de Soubannah, parrainée scolaire.

- > **20 et 21 Octobre 2018 :** Week-end solidaire, salle Raimbourg de Villers-Ecalles
  - **Samedi 20 :** Initiation au Yoga de 10H à 12H. Théâtre d'improvisation à 21h par l'association Projecteur (Villers Ecalles).
  - **Dimanche 21 :** Loto à partir de 14H

Réservations recommandées au mail suivant : elre.contacts@gmail.com ou sur le site : www.helloasso.com/associations/enfants-lao-les-rizieres-de-l-espoir pour un paiement en ligne Nous vous attendons nombreux.

Tous les bénéfiques et dons récoltés aux cours de ces diverses prestations seront intégralement versés dans les réalisations des projets au Laos.

A cela, il faut ajouter le soutien de nouveaux partenaires et l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Des raisons d'être inquiets. Mais nous avons aussi des raisons d'être inquiets. Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir se veut libre, indépendant et transparent dans ses orientations et missions. Pour ce faire, l'association a besoin de l'appui de ses adhérents et bénévoles, du soutien de ses donateurs et de toutes personnes qui partagent ses valeurs. Les adhésions et dons, certes, en nombre constant, ne sont pas pérennes d'une année sur l'autre. La fidélisation à l'association ne peut être que bénéfique et faire évoluer les projets associatifs vers des besoins nécessaires et vitaux des bénéficiaires au Laos, comme l'accès à l'eau potable ou les soins médicaux. Les tâches administratives et d'organisations d'évènements sont de plus en plus pesantes pour les membres du Bureau. L'aide de bénévoles permanents et réguliers seraient la bienvenue. L'équipe de bénévoles ponctuels fait déjà un travail remarquable mais il manque des bénévoles permanents.

Pour monter des projets et réaliser des actions sur le terrain, ELRE a besoin d'adhérents, de donateurs, de bénévoles et de partenaires, encore trop peu nombreux. C'est-à-dire que l'association a besoin de vous pour aider en France et dans ce beau pays qu'est le Laos, qui reste mal connu, qui n'a pas la faveur des médias et qui se caractérise par des disparités sociales et économiques énormes.

### MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

ຂອບໃຈ ຫວາຍງ

Pour toutes informations, contactez-nous : Association E.L.R.E. Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir 603 route de Bouville 76360 Villers Ecalles - 02 35 92 47 20 enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com

Un grand Merci à tous les visiteurs, donateurs, bénévoles, adhérents, partenaires... qui s'investissent déjà et aux futurs nouveaux venus. Sans vous, rien ne serait possible.

Toutes ces actions permettent d'offrir une meilleure scolarité aux enfants du village de Ban Vang Mao et de réaliser les projets de l'association.



### SOLIDARITÉ POUR LE LAOS

L'association Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir ELRE intervient au Laos depuis 2012. Après la rupture d'un barrage, elle lance un appel aux dons.

Lundi 23 juillet 2018, un barrage hydraulique en construction sur un affluent du Mékong s'est rompu dans la région d'Attapeu, au Sud Est du Laos.

En pleines saisons des pluies, le pays est déjà affecté par de graves inondations dues aux précipitations importantes. Mais la rupture de ce barrage a déversé subitement ses eaux engloutissant 6 villages. Plusieurs centaines de personnes sont décédées ou disparues. 4000 familles de concernées, plus de 10 000 personnes impactées, secteur inaccessible par la route. Des camps accueillent une partie des sinistrés mais une quinzaine de villages restent à évacuer. Il faut s'attendre à un désastre sanitaire à cause de la malaria, dengue et autres maladies. Toutes les récoltes ont été détruites et les animaux noyés.

ELRE est une association de développement et n'a pas vocation à gérer les situations de crises d'urgence comme celle-ci. Le gouvernement lao, les aides internationales d'autres pays et les grosses ONG apportent leur aide et gèrent l'urgence.

Les dons reçus à compter de ce jour jusqu'au 31/12/18 seront affectés à des projets de post urgence, à une aide ciblée des besoins des villageois, cultures, élevages, remises en état des dispensaires, écoles, accès à l'eau et à l'électricité....

Les dons de particuliers, entreprises et institutions sont à adresser : - par chèque - sur la plate-forme participative sécurisée HelloAsso (chercher l'association Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir) - par virement sur simple demande du RIB

Le soutien de sociétés mécènes permettra de mettre en œuvre certains projets. ELRE est reconnue d'intérêt général et ouvre droit à réduction d'impôts.

Mme **SOUANNAVONG Véronique,** Présidente

## ACVE

Notre gala de danse annuel s'est déroulé le dimanche 24 juin au théâtre Charles Dullin de Grand Quevilly que nous avons maintenant adopté tant pour ses loges fonctionnelles, sa grande scène mais aussi pour le confort de la salle pour les spectateurs.

La première partie regroupait des musiques actuelles, la deuxième avait pour thème : l'AMERIQUE.

Nous avons ainsi, le temps d'un après-midi, traversé les différentes villes d'Amérique : New York, Hollywood, Tennessee, Haïti, tout en passant par le Mississippi.

Nous avons revécu les grands moments de danse dans le cinéma Américain avec les morceaux mythiques, nous nous sommes arrêtés au casino de Las Vegas, ainsi qu'au cabaret de Broadway, avons fait du Hip Hop, de la country, du basket américain, avons dansé du tango et de la salsa...

Nous nous sommes remémorés la comédie musicale très connue ' West Side Story ', sur laquelle Gwenaël a fait intervenir deux groupes se donnant la réplique.

Christophe Colomb nous a accompagnés pour ce magnifique final.

Merci au public pour vos nombreux applaudissements.

Ils récompensent le travail fourni tout au long de l'année par Gwenaël, par les danseurs et par tous les membres bénévoles de l'association.

Merci de votre confiance.

*Crystelle LANOS*



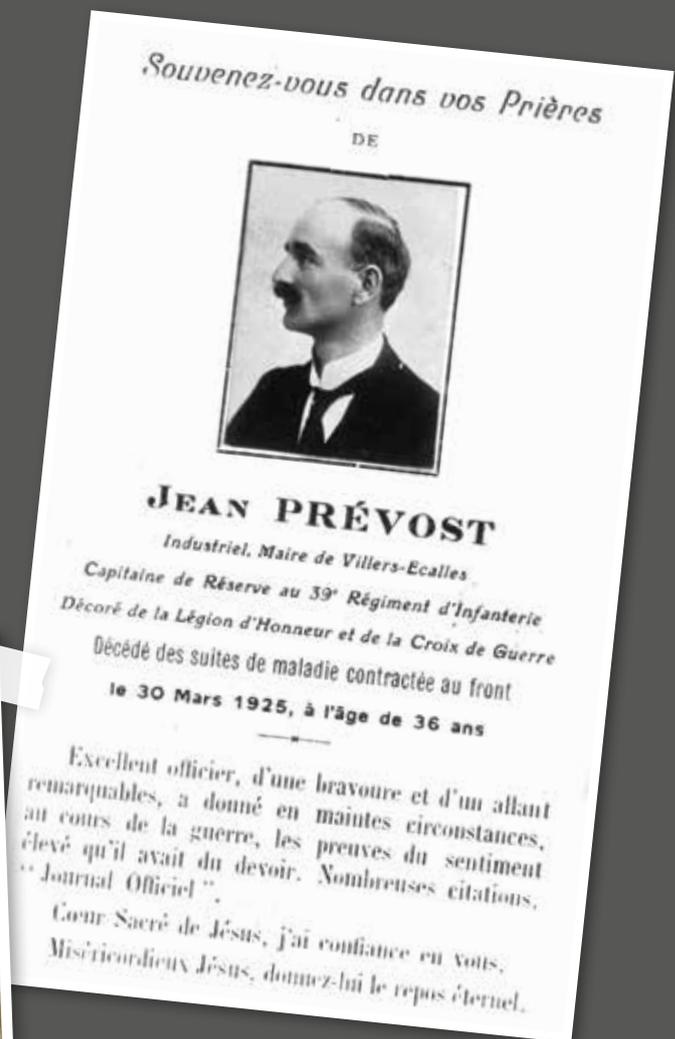
# Retro

*Il y a un siècle :*

## JEAN PREVOST, Maire et industriel

Joseph, Charles, Jean PREVOST, appelé couramment par son troisième prénom est né le 12 juillet 1889 à Sotteville-lès-Rouen.

A l'entrée de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, il est industriel. Il possède une filature de coton sur la commune de Villers-Ecalles. Activité qu'il reprendra après la guerre. Il est incorporé au 39<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Rouen le 5/10/1910 pour son service militaire de 2 ans. A la déclaration de la guerre, il est mobilisé dès le 3/8/1914 et démobilisé le 7/8/1919. Plusieurs fois cité, il reçoit la croix de guerre et est nommé chevalier de la légion d'honneur le 16/6/1920.



En 1921, il est élu Maire de Villers-Ecalles jusqu'à son décès le 30/3/1925 à Neuilly après de longues souffrances suite à son intoxication par les gaz de combat à Verdun.

(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)